

LES FRAIS DE SÉJOUR

Tarifs en vigueur au 1^{er} octobre 2019

□ TICKET MODÉRATEUR ET FORFAIT JOURNALIER

1. Si vous n'avez pas de mutuelle complémentaire et que vous êtes pris en charge à 100% par votre organisme de Sécurité Sociale, vous aurez à régler :

Forfait journalier, dont le jour de sortie (par jour) 20,00 € *

2. Si vous n'avez pas de mutuelle complémentaire et que vous êtes pris en charge à 80 % par votre organisme de Sécurité Sociale, vous aurez à régler :

Ticket modérateur selon tarif en vigueur

Forfait journalier de sortie 20,00 € *

Forfait journalier (par jour) 20,00 € *

La Participation Assuré Transitoire (PAT) 24,00 € *

3. Si vous avez une mutuelle complémentaire :

Le ticket modérateur, le forfait journalier, le forfait journalier de sortie, ainsi que le PAT seront facturés à votre mutuelle. En fonction de votre niveau de prise en charge, une partie du séjour restera éventuellement à votre charge (contactez votre mutuelle si vous désirez des précisions).

□ SUPPLÉMENTS CHAMBRE PARTICULIÈRE (PAR JOUR, TV INCLUSE)

Chambre Standard (*uniquement en soins aigus*)..... 50,00€

Chambre Standard +70,00€

Chambre particulière Confort avec réfrigérateur ou grand fauteuil 90,00 €

Chambre particulière Confort + avec réfrigérateur et grand fauteuil110,00 €

Chambre Premium 230,00 €

□ SUPPLÉMENTS DIVERS

Téléphone selon tarifs en vigueur

Wifi gratuit

Télévision (par jour) 2,00 €

Affranchissement à l'unitéselon tarifs en vigueur

Frais de reproduction et d'envoi du dossier médical 25,00 €

□ SUPPLÉMENTS BLANCHISSERIE (PRIX PAR ARTICLE)

Mouchoir, serviette de table gratuit

Sous-vêtement, serviette et gant de toilette..... 0,60 €

T-shirt, polo 1,00 €

Pyjama, chemise de nuit, robe de chambre, peignoir de bain 2,00 €

Chemisier, sweat, chemise, robe, jupe, pantalon, pull, lainage, survêtement 2,50 €

Veste 6,00 €

□ BOISSONS

Eau (bouteille de 1,5 L) 1,30 €

Vin rouge ou rosé (piché de 25cL)2,00 €

* tarifs en vigueur selon l'arrêté du 21 décembre 2017 fixant les montants du forfait journalier hospitalier prévu à l'article L. 174-4 du code de la Sécurité Sociale.



Clinique du Souffle®

LA VALLONIE

800, avenue Joseph Vallot - 34700 Lodève - FRANCE

www.cliniquedusoufflelavallonie.fr

GRUPE 5 SANTÉ